

# Compte rendu réunion du Conseil Municipal

**Du 28 Août 2015**

**Date de convocation : 20/08/2015**

**PRESENTS** : M. ZDAN Michel, Mme MANFRINATO Mélissa, M. LORRAIN Jean-Luc, M. OLIVA Charles, Mme FLOURY Clara, Mme VILLAESCUSA Sylvie, Mme DEMESSANCE Florence, Mme RIZZO Nadine, M. SADJAK Henri, Mme DJOURI Fadhéla, Mme ROBECQUE Amandine

**EXCUSES** : Mme RAMAHERRIRARINY Liliane (Pouvoir donné à Mme FLOURY Clara), M. MESPLES Noël (Pouvoir donné M. ZDAN Michel).

**ABSENT** : M. DA SILVA CORREIA Manuel, Mme LOUPADIERE Lynda.

**SECRETAIRE** : Mme ROBECQUE Amandine

**COMPTE RENDU** :

**- 1) Approbation des comptes rendus des 24/04 – 29/05 – 26/06**

\* Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**- 2) CCVA : Convention d'utilisation des locaux et des équipements scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires**

\* Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'une convention d'utilisation des locaux et des équipements scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires doit être signée entre la CCVA et la Collectivité.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention qui définit les règles administratives, techniques et financières régissant l'utilisation de locaux et espaces communs des écoles maternelles et élémentaires par la Communauté de Communes, ou ses ayants droits, à l'effet d'organiser sur son territoire les activités d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement les mercredis après midi, hors vacances scolaires durant la période de référence.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

**- 3) SDEHG : Groupement d'achat d'électricité**

\* Monsieur le Maire indique que le SDEHG a pris bien en compte la Commune de Grazac pour le groupement de commandes pour l'achat d'électricité.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de choisir entre deux options de prix qui sont possibles au niveau des marchés subséquents :

soit option 1 : un prix ferme annuel dit « 100 % marché », basé sur le marché de l'électricité au moment de la remise de l'offre,

soit option 2 : un prix révisable en fonction du prix de l'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (ARENH).

Le Conseil Municipal à l'unanimité choisit l'option 1 : un prix ferme annuel dit « 100 % marché », basé sur le marché de l'électricité au moment de la remise de l'offre.

**-4) Mutualisation de mise à disposition d'un broyeur de branches avec la CCVA**

- \* Monsieur le Maire donne lecture de la convention de mutualisation de mise à disposition d'un broyeur de branches avec la CCVA et demande l'autorisation au Conseil Municipal de signer cette convention.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

**-5) Extension du réseau d'éclairage public sur la place du village et Mouscaillou**

- \* Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la demande de la commune du 13 novembre dernier concernant l'extension du réseau d'éclairage sur la place du village et lieu dit Mouscaillou, le SDEHG a réalisé l'étude.

Le coût de l'opération est de 10 999 € dont 4199.00 € à charge de la Commune.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**-6) Questions diverses :**

- \* *Appellation de la nouvelle résidence au lieu dit Rouge.*  
Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Colomiers Habitat demandant une appellation de la nouvelle résidence au lieu dit Rouge ainsi que la dénomination de la rue.

Le Conseil Municipal à l'unanimité propose Résidence Souleilla de Loumaing impasse du Glaoudis.

**Séance levée à 0h00**

**Approuvé le 23 septembre 2015 à l'unanimité**

M. ZDAN	M. MESPLES
M. LORRAIN	Mme ROBECQUE
Mme VILLAESCUSA	Mme DJOURI
Mme DEMESSANCE	Mme RAMAHERIRARINY
Mme MANFRINATO	Mme FLOURY
Mme RIZZO	M. SAJDAK
M. DA SILVA CORREIA	M. OLIVA
Mme LOUPADIERE	